



Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1228C0204

Dossier AAUC/CTC N°: 14-017

Maître d'ouvrage - raison sociale	Association CAUE de Haute Corse
<i>Adresse</i>	Immeuble l'Expo-Avenue de la Libération- 20 600 BASTIA
<i>Responsable Légal</i>	Responsable légal: VANNUCCI Dominique
Opération	Animation de l'espace Info-Energie basé à Bastia et porté par le CAUE de Haute Corse pour l'année 2014.
Lieu de réalisation	Territoire du Grand Bastia
Date prévisionnelle de réalisation	Début : 1er janvier 2014 Fin: 31 décembre 2014
CPER 2007-2013	ProDEME (ADEME/CTC)
Dossier instruit par l'OEC dans le cadre du PO FEDER	non
Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle	non
Instructeurs :	
ADEME : Virginie BOLLINI	AAUC/CTC : PAOLI Marie-Dominique
Gestionnaires :	
ADEME : Julie ELORRIAGA	

ADEME		AAUC / CTC	
Date de la demande	27/01/2014	Date de la demande	04/02/2014
Date de réception	21/02/2014	Date de réception de la demande	14/01/2013
Date d'accusé de réception	25/02/2014	Date AR du dossier complet	24/02/2014
Date comité de gestion	30/04/2014	Date comité de gestion	30/04/2014

MAITRE D'OUVRAGE	
Type de maître d'ouvrage	Association
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Non assujetti (TVA non récupérée)
Financement	

CADRE DE L'OPERATION	
Secteur	Non concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	

MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS	
ADEME	L'Espace Info Energie développe une mission visant à informer gratuitement et de manière objective le particulier sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le changement climatique.
AAUC/ OEC	L'animation des Espaces Info-Energie répond aux attentes de la convention PRODEME 2014 dont l'un des objectifs principaux est d'orienter les particuliers désireux de réaliser des travaux en lien avec les économies d'énergie vers des solutions pertinentes.

ANNEXE TECHNIQUE

Contexte :	<p>Dans le cadre du programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique, présenté par le gouvernement français le 6 décembre 2000, il a été décidé de la mise en place d'un réseau d'information de proximité « Espaces INFO-ENERGIE » (EIE) dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'énergie et du recours aux énergies renouvelables, à destination des particuliers, des collectivités et des entreprises.</p>
Lieu de réalisation :	Territoire du Grand Bastia
Description technique de l'opération :	<p>La mission d'Espace Info Energie consiste à diffuser des informations d'ordre générale sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie au grand public, à sensibiliser le plus grand nombre aux valeurs du développement durable à travers des conseils neutres, pratiques et gratuits.</p> <p>Cette mission prend la forme de tenues de permanence au sein de l'Espace Info Energie géré par l'association CAUE de Haute Corse et situé à Bastia. Un conseiller accueille et renseigne le public sur les économies d'énergie, les aides mobilisables et les professionnels agréés.</p> <p>L'EIE est également présent lors de foires et manifestations diverses afin d'aller à la rencontre du public et diffuser au plus près des renseignements d'ordre général. Il est également à l'origine d'événements tels que des visites de sites équipés de sources d'énergies renouvelables, de conférences organisées pour la plupart lors de la semaine des EIE en octobre.</p> <p>L'Espace Info Energie basé à BASTIA travaille en réseau avec les cinq autres EIE et à eux six forment le réseau des Espaces Info Energies de Corse.</p>
Echéancier prévisionnel de réalisation	<p>Date prévisionnelle de début d'opération : 1er janvier 2014 Date prévisionnelle de fin d'opération : 31 décembre 2014</p>

Contenu du rapport final

- Le rapport final devra comporter le bilan des contacts, animations et actions de communication réalisés de Janvier à Décembre.

ANNEXE FINANCIERE
ANNEXE 2 - Annexe Financière
 Décision N°1228C0204
 Dossier PRODEME N°14-017

1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

Détail des coûts affectés à la mission EIE	Affectés à la mission EIE			Dépenses éligibles à justifier (€TTC)
	Nombre de jours	Coût journalier (€)	Salaire chargé	
A-Coût de l'activité EIE				
A1-Rémunération des conseillers			78 543,00 €	78 543,00 €
Conseiller Info Energie 1	146	270	39 420,00 €	39 420,00 €
Conseiller Info Energie 2*	79	469	37 051,00 €	37 051,00 €
Secrétaire	8	259	2 072,00 €	2 072,00 €
A2- Frais de strucutre			27 727,00 €	27 727,00 €
Total coût activité EIE			106 270,00 €	106 270,00 €

*assuré par le Directeur

Dépenses de communication	Estimation Coût Projet (€TTC)	Dépenses éligibles à justifier (€TTC)
1.Salons,Foire Expo	2 000,00 €	2 000,00 €
2,Visite de sites	500,00 €	500,00 €
3.Réalisation, impression et diffusion de documents non liés à un évènement	7 700,00 €	7 700,00 €
4.Outils de communication	1 200,00 €	1 200,00 €
5.Achat de matériel ou objets divers	2 500,00 €	2 500,00 €
6.Abonnement à des revues ou achat de documents	1 100,00 €	1 100,00 €
Total communication	15 000,00 €	15 000,00 €

Total communication + Coût de l'activité EIE	121 270,00 €
---	---------------------

2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Cette opération devrait être rattachée au partenariat mis en œuvre avec la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) dans le cadre du Programme du Développement des Energies renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie (PRODEME) 2014. Le rattachement sera précisé ultérieurement par simple courrier de l'ADEME.

Le bénéficiaire ne récupère pas la TVA.

2.1 - Détermination du coût admissible (assiette) pour chaque poste

Coût activité EIE	106 270,00 €
Dépenses de communication	15 000,00 €
► Coût admissible	121 270,00 €

2.2 - Détermination du montant de l'aide

	Coût admissible (assiette €TTC)	Taux de subvention	Aide PRODEME maximale (ADEME + CTC) (€)
Coût activité EIE	106 270,00	Forfait plafonné à 40 000 € par an et par ETP conseiller EIE	40 000,00
Dépenses de communication	15 000,00	100%	15 000,00
TOTAL	106 270,00		55 000,00

2.3 - Récapitulatif

	Coût projet (€TTC)	Dépenses éligibles à justifier (€TTC)	Coût admissible (assiette en (€TTC))	Aide CTC (€)	Aide ADEME (€)
Coût activité EIE	106 270,00	106 270,00	107 146,00	20 000,00	20 000,00
Dépenses de communication	15 000,00	15 000,00	15 000,00	7 500,00	7 500,00
TOTAL	121 270,00	121 270,00	122 146,00	27 500,00	27 500,00

• Sur les dépenses éligibles à justifier :

CTC	27 500,00 €	22,68%
ADEME	27 500,00 €	22,68%
Bénéficiaire	66 270,00 €	54,65%
TOTAL	121 270,00 €	100,0%

• Sur le coût admissible :

CTC	27 500,00 €	22,68%
ADEME	27 500,00 €	22,68%
Bénéficiaire	66 270,00 €	54,65%
TOTAL	121 270,00 €	100,0%